

# ANRTNEWS

N° 1 • Juin 2013

## Editorial



AZDINE EL MOUNTASSIR BILLAH  
 Directeur Général de l'ANRT

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications poursuit son ouverture sur son environnement. Depuis sa création en 1998, l'Agence s'est activement engagée dans la régulation et le développement du secteur des télécommunications et des technologies de l'information au Maroc.

Ces actions sont réalisées grâce au dévouement de ses équipes, au professionnalisme des opérateurs et au soutien précieux des autorités gouvernementales. Le but ultime est de consacrer le Maroc dans sa position de pays leader en matière de TIC sur le continent et dans la région arabe.

Le chemin parcouru depuis la libéralisation des télécoms est long et riche en enseignements et en performances. Le potentiel de développement l'est tout autant. Le Royaume aborde le virage numérique et technologique avec sérénité et confiance. Le classement du pays au niveau mondial ne cesse de s'améliorer grâce à la démocratisation des outils de communication et à la concurrence saine qui caractérise le marché.

À travers cette newsletter, l'ANRT franchit un nouveau cap et jette un pont supplémentaire avec ses partenaires privés et institutionnels, au Maroc et dans le monde. Notre ambition est de participer à une meilleure connaissance de l'Agence, de ses missions ainsi que de son intervention pour la régulation et le développement du secteur des télécoms.

ANRTNEWS est également la vôtre. Vos contributions, remarques et interactions sont les bienvenues.

Bonne lecture !



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Voyants au vert

Ordre du jour chargé pour le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), tenu le 14 mai 2013 sous la présidence de M. Abdel-Ilah Benkiran, Chef du Gouvernement. La réunion, qui s'est tenue au siège de la présidence du gouvernement, devait notamment se pencher sur le bilan des réalisations du secteur des télécommunications, l'état d'avancement de la mise en œuvre des dispositions de la note d'orientations générales pour le développement du secteur des télécommunications à l'horizon 2013 (NOG 2013), et l'approbation des comptes de l'exercice 2012 et du budget 2013 de l'ANRT.

Dans son allocution introductive, M. Benkiran a insisté sur «le rôle stratégique» que joue l'Agence dans le secteur des télécommunications et des technologies de l'information. Aujourd'hui, le secteur contribue à hauteur de 5% au produit intérieur brut (PIB).

Le Chef du Gouvernement s'est ensuite félicité des bons résultats enregistrés par le secteur, marqués par une croissance du nombre d'abonnés à la téléphonie fixe et mobile qui a atteint 43 millions et de celui des internautes dépassant les 15 millions dont 4 millions d'abonnés Internet 3G. Cette évolution a été accompagnée d'une progression du e-commerce, puisque 300.000 internautes ont effectué des achats en ligne en 2012, ce qui témoigne de leur confiance dans le système du commerce

électronique et des efforts consentis pour exploiter les opportunités offertes par le marché des services numériques.

M. Abdel-Ilah Benkiran a enfin profité de cette occasion pour appeler les administrations publiques et le secteur privé à développer les services en ligne et à simplifier les procédures, ce qui aura un impact positif sur le citoyen, l'entreprise et l'économie de manière générale. Il a également exhorté l'ensemble des acteurs à coopérer et coordonner davantage en vue d'actualiser la stratégie nationale en matière de TIC, conformément aux recommandations de la 3ème session du Conseil National des Technologies de l'Information et de l'Economie Numérique.

### CGSUT. Cap sur 2018 !

Et de neuf pour le Comité de Gestion du Service Universel des Télécommunications (CGSUT). La réunion s'est tenue sous la présidence de M. Abdel-Ilah Benkiran, Chef du Gouvernement, mardi 14 mai 2013 au siège de la présidence du gouvernement.

Objectif: faire le point sur l'état d'avancement des différents projets adoptés par le Comité. Lors de cette réunion, le Chef de l'exécutif a noté avec satisfaction le degré d'avancement de la réalisation de programmes comme «PACTE», le programme de généralisation des TIC dans l'éducation «GENIE», le programme «INJAZ» et l'opération «Nafid@». M. Benkiran a également lancé le chantier de préparation des lignes directrices pour le développement du Service Universel des Télécommunications pour la période 2014-2018.

# ANRTNEWS

N° 1 • Juin 2013



**Enquête**

## Les Marocains de plus en plus friands des TIC

Les résultats de l'enquête 2012 de l'ANRT sur l'usage des TIC au Maroc sont sortis. 92% des individus sont équipés en mobile soit une hausse de 5 points par rapport à 2011. 13% d'entre eux disposent de plus d'une ligne. En plus, 16% de cette population a un Smartphone ce qui correspond à un parc de 3,6 millions de terminaux. Pour le fixe, une légère baisse est constatée puisque 31% seulement des ménages en sont équipés. Cette baisse s'explique par le recul de la mobilité restreinte. L'équipement en téléphonie fixe classique, quant à lui, croit légèrement, tiré par l'ADSL. Le taux d'équipement en micro-ordinateur chez les ménages atteint 43%. Là aussi, le multi-équipement est visible puisque les ménages possèdent, en moyenne, 1,4 ordinateur et 31% d'entre eux en ont deux voire plus. L'enquête révèle également le succès de la 3G et un engouement des marocains pour les réseaux sociaux. Le Maroc compte 15,6 millions d'internautes dont 80% utilisent les réseaux

sociaux au moins une fois par semaine. En dehors de ces usages, les internautes téléchargent des contenus multimédias, utilisent la messagerie instantanée, la téléphonie via Internet et envoient des mails.

Les cybercafés restent le principal lieu de connexion hors domicile avec 33% des accès.

En dehors des usages classiques des technologies de l'information, quatre créneaux font remarquablement leur percée : l'e-commerce, le m-banking, les applications mobiles et l'e-gov. Près de 300.000 internautes ont acheté en ligne en 2012 et près de 12% ont utilisé des applications mobiles comme celles de géolocalisation, de réseaux sociaux et de jeux.

Sur un autre registre, l'enquête montre un vif intérêt pour les services E-Gov. Ces derniers permettent de gagner du temps pour 33% des personnes sondées et d'éviter la corruption pour 27%.

## 3 questions à...

**M. IDRISSI AATOUF BOUCHAIB**

Chef de la Division  
du Service Universel



**Injaz est un programme gouvernemental qui ambitionne à généraliser l'accès aux TIC aux étudiants de l'enseignement supérieur.**

**Quel bilan faites-vous de ce programme aujourd'hui ?**

Lancé en 2009, ce programme a profité au titre de sa 1<sup>ère</sup> édition, aux étudiants des cycles Ingénieur et Master inscrits dans les établissements publics partenaires de l'initiative gouvernementale «10.000 Ingénieurs», et a été élargi dès sa 2<sup>ème</sup> édition, aux doctorants en Sciences et Techniques inscrits dans les centres des études doctorales. Le programme a ensuite été généralisé, au titre de la 3<sup>ème</sup> édition à l'ensemble des étudiants inscrits aux cycles Master et Doctorants ainsi qu'à ceux inscrits à partir de la 3<sup>ème</sup> année dans plusieurs écoles et facultés.

**Quel taux de couverture cela représente-t-il ?**

Au terme des trois dernières éditions, plus de 63 000 étudiants ont pu bénéficier des offres INJAZ (PC et connexions Internet), sur un total de près de 73 900 étudiants prévus, ce qui représente un taux de couverture national de près de 86%.

**Quel rôle joue l'ANRT dans le suivi et la réussite de ce programme ?**

L'ANRT contribue à la mise en œuvre de ce projet notamment par la prise en charge des consultations et la gestion de la relation avec les opérateurs télécoms, la gestion de la base de données des étudiants éligibles et la proposition d'actions à même d'améliorer le dispositif.

## SUR LE FIL

### LE CHIFFRE 38

C'est, en dirhams, le montant moyen d'une facture mensuelle pour l'accès à Internet au Maroc à fin mars 2012. Cela représente une baisse de 31% par rapport aux prix pratiqués une année auparavant. Le montant moyen de la facture Internet mensuelle était de 55 dirhams.

### LE MOT 4G

Le monde des télécoms ne parle plus que de la 4G, qui permet de disposer du haut débit sur mobile. Au Maroc, l'ANRT a lancé une étude pour mesurer l'intérêt, les enjeux et les modalités d'introduction du service 4G au Maroc. Les résultats de cette étude sont attendus pour la fin du premier semestre 2013.

### LE DIXIT

*« Les administrations publiques et le secteur privé sont appelés à développer les services en ligne et à simplifier les procédures, ce qui aura un impact positif sur le citoyen, l'entreprise et l'économie de manière générale ».*

**ABDEL-ILAH BENKIRAN**  
Chef du Gouvernement



# ANRTNEWS

N° 1 • Juin 2013



ON Y ÉTAIT

## 4G et brouillage **satellitaire** à Dubai

L'ANRT était présente à la réunion du Groupe Arabe Permanent de Gestion du spectre des fréquences (ASPG). La rencontre, qui a eu lieu du 3 au 7 mars à Dubai aux Emirats arabes Unies, s'inscrit dans le cadre de la préparation de la Conférence Mondiale des Radiocommunications de 2015 (CMR- 15). L'Agence était représentée par deux de ses cadres : Mustapha Bessi et Aroua Haddani, respectivement Chef de la Division Gestion du Spectre des fréquences et Ingénieur à la Direction Technique. Principal sujet de discussion : l'extension du dividende numérique de la bande 790-862 MHz. En clair, il s'agit d'étudier la possibilité d'augmenter les capacités possibles sur les réseaux 4G. « Nous avons suivi, lors de cette réunion, les présentations des acteurs du

secteur à savoir GSMA, Nokia Siemens et Qualcomm. Ces derniers convergent tous vers une harmonisation avec la planification proposée par l'Asie. Cela dit, nous pensons que la question n'est pas encore tranchée et qu'il faut voir du côté des autres groupes régionaux d'autant plus que les études au niveau de l'UIT ne sont pas encore achevées », explique Mustapha Bessi. Autre sujet relevé lors de cette réunion : le brouillage des stations satellitaires, qui empêchent de capter certaines chaînes d'informations ou de sport dans certains pays. Une action qui prend de plus en plus d'ampleur et qui menace les intérêts de plusieurs Etats dans la région qui ont lourdement investi dans des réseaux satellitaires comme Arabsat, Nilesat et Thuraya.

## INTERNATIONAL

### • TIC et sécurité routière.

La journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information est célébrée le 17 mai de chaque année. Elle vise à mieux faire comprendre les possibilités que l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) peut offrir aux sociétés et économies ainsi que les solutions pour réduire la fracture numérique. En 2013, la thématique retenue est relative au rôle que peuvent jouer les TIC dans l'amélioration de la sécurité routière et les systèmes de gestion du trafic.

### • PC Vs Tablettes.

Les ventes d'ordinateurs de bureau et de PC portables traditionnels vont baisser de 7,6% cette année, au moment où les consommateurs préfèrent de plus en plus se munir de tablettes et de smartphones, souligne une récente enquête du cabinet américain de conseil et de recherche Gartner. Le même document indique que tous ces appareils mobiles connectés pourraient enregistrer une croissance de 9% cette année, avec la vente de 2,4 milliards d'unités.

### • Portabilité fixe.

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes française (ARCEP), planche sur un projet de décision sur les modalités d'application de la conservation des numéros fixes. Pour faciliter la portabilité de numéros fixes entre opérateurs telecoms, l'ARCEP propose notamment la mise en œuvre d'un « relevé d'identité opérateur fixe » (« RIO fixe ») afin de sécuriser la procédure.

# ANRTNEWS

N° 1 • Juin 2013



**EN LUMIÈRE**

## TOUT SAVOIR

Les risques éventuels liés aux effets de rayonnement des installations radioélectriques sur la santé font régulièrement l'actualité. Chaque année, l'ANRT reçoit et traite les plaintes relatives à ces risques.

En 2012, l'Agence a par exemple reçu sept plaintes concernant l'évaluation des risques liés aux effets de rayonnements sur la santé. Ces plaintes ont fait l'objet de mesures techniques sur site. Des réponses, comportant le détail des résultats obtenus, ont été adressées aux personnes concernées. L'ensemble des mesures effectuées ont démontré que les champs électromagnétiques relevés sont inférieurs à la valeur limite d'exposition fixée par la Circulaire du Ministre de la Santé n°21 du 22 mai 2003.

## Observatoire du marché **des télécoms**

**F**ace au développement rapide et soutenu du marché des télécommunications au Maroc, une question se pose avec insistance : comment disposer de statistiques et d'indicateurs objectifs et fiables ? Selon la loi, c'est à l'ANRT que revient la mission de suivi du développement des technologies de l'information pour le compte de l'Etat. L'Agence devient ainsi le fournisseur exclusif et officiel de chiffres fiables, actualisés et exhaustifs concernant le secteur. Cette mission, stratégique, est confiée à l'Observatoire des Marchés des Télécommunications. Depuis 2005, l'observatoire collecte, traite et analyse

en permanence les données qui lui sont transmises par les opérateurs. L'observatoire publie ensuite des rapports trimestriels qui renseignent sur l'évolution du marché de la téléphonie fixe, mobile et de l'accès à Internet.

La collecte d'information se fait à deux niveaux. « Il s'agit d'un niveau primaire où les données sur l'infrastructure et l'équipement sont recueillies auprès des opérateurs et d'un niveau secondaire où les données d'accès et d'usage sont recueillies auprès des ménages », explique Ikrame Belabbes, responsable de l'Observatoire des marchés. En plus des tableaux de bord trimestriels

élaborés à partir des reporting mensuels transmis par les opérateurs, l'ANRT réalise une enquête annuelle auprès des ménages. Cette enquête couvre les indicateurs d'équipement, d'accès et d'usage des TIC qui ne sont pas disponibles auprès des opérateurs. « Le Maroc, à travers l'ANRT, est précurseur par rapport aux autres pays de sa région, dans le domaine de la collecte et de la diffusion de l'information statistique sur le secteur. D'ailleurs, ses performances sont reconnues au niveau international », conclut Ikrame Belabbes.

## AGENDA

Action / Thème	Date / Lieu
AREGNET 11ème réunion du Réseau Arabe des Régulateurs des TIC.	27- 28 mai - Rabat
UIT-T Réunion de la Commission d'Études 3 traitant du détournement international du trafic.	27-31 mai - Genève
Session 2013 du Conseil de l'UIT	11- 21 juin - Genève
63ème réunion du comité du règlement des radiocommunications (RRB)	24-28 juin - Genève
ANFR Spectre & Innovation : les fréquences levier de croissance de l'économie	26-27 juin - Paris
87ème réunion de l'Internet Engineering Task Force	28 juillet-1 <sup>er</sup> août - Berlin